

Destination Bassin d'Arcachon

7 - 11 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

DANS TA VALISE :

- Maillot de bain
- Casquette
- Crème solaire

Taussat

REF : 074 002 001

Prépare-toi pour un séjour multi-activités qui va te faire vibrer sur le Bassin d'Arcachon !

Commence ton aventure par une sortie accrobranche à Andernos où tu pourras t'amuser sur des parcours adaptés à tous les niveaux.

Ensuite, direction la Dune du Pilat où un panorama exceptionnel t'attend !

Pour compléter ton séjour, une excursion en canoë dans le delta de la Leyre te permettra de découvrir la région sous un nouvel angle.

Termine en beauté au centre équestre, où tu pourras pratiquer l'équitation.

Un séjour qui promet aventure, nature et découvertes !



Taussat

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy
Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

Centre Castel Landou

7 allée Toulouse Lautrec 33138 LANTON TAUSSAT
ufoval.74.taussat@wanadoo.fr

LE SITE



Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon dans le parc régional des Landes de Gascogne.

D'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Il est idéalement placé au bord du Bassin avec un accès direct à la plage.

Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Chaque groupe d'âge occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une

salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte surveillée, du matériel sportif (ping pong, volley, basket), une aire de jeux (toboggan, balançoire, ...) complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).

LES ACTIVITÉS

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant, document spécifique non fournis par la famille... Nous ferons le maximum pour remplacer celle-ci.

Ascension de la Dune du Pilat Une journée à la Dune du Pilat est au programme. Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 m)? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

Accrobranche Une sortie accrobranche à l'Escalad'Parc d'Andernos-Les-Bains est organisée. Les jeunes s'y rendent à vélo (environ 30 minutes). Des parcours de différentes difficultés permettent aux jeunes de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre. De nombreux défis sont à relever : saut de Tarzan géant, ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper.

Canoë-kayak * Pass'nautique Une sortie en canoë-kayak est organisée sur le delta de La Leyre dans un environnement riche en faune et flore. L'activité en canoë bi-place débute au départ du centre nautique d'Arcachon, et est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat. Le trajet se fait en car (environ 45 minutes). Une fois sur place, les enfants s'équipent d'un gilet de sauvetage et d'une pagaie à leur taille. La séance dure 1h30. Au cours de la sortie, les enfants observent les oiseaux du Bassin d'Arcachon .

Équitation Ce centre équestre abrite une quarantaine de poneys et de chevaux, dispose d'un manège intérieur et d'une carrière extérieure. L'activité est encadrée par des moniteurs-trices diplômé-es d'État. Les enfants apprivoisent l'animal et créent une relation avec lui. Les enfants vont chercher les poneys au pré et les préparent (brossage, sellage...). L'apprentissage se fait de façon ludique (épervier, jeu du bérêt à dos de poney...). Les exercices sont adaptés au niveau de chacun, du débutant au confirmé. En fin de séance, les enfants déssellent leur poney, le brossent de nouveau et le ramènent au pré.

Baignades à la piscine du centre et à l'océan Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants pour les 12-14 ans. Le centre dispose d'une piscine de 9 mètres sur 12 mètres avec une profondeur progressive de 40 cm à 1m60. Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée du Grand Crohot où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). La plage se trouve à une vingtaine de kilomètre du centre. Les enfants s'y rendent en bus ou à vélo. L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...). Les enfants se baignent également dans le Bassin à marée haute.



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 10 jeunes encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice de centre, d'un directeur de colo, des adjoints par tranche d'âge et de deux assistants sanitaires. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage. Les activités spécifiques sont encadrés par des BE diplômés d'État. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine...).

LE TRANSPORT

Au départ de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours). Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Fature Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour. Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un·e adulte qualifié·e qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis. Si votre enfant a un traitement complet en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant, pour garantir une meilleure prise en charge. Si votre enfant est amené à prendre des médicaments sans ordonnance (contre la douleur), nous vous conseillons de joindre une autorisation parentale pour la prise de celui-ci.

ALIMENTATION

Une diététicienne élabore les menus axés sur les produits régionaux. Les séjours sont aussi l'occasion de découvrir de nouveaux produits alimentaires. Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas, c'est un temps éducatif durant lequel les animateurs·trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Pour les convictions religieuses et philosophiques, un remplacement n'est pas systématique.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistant sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 10-20€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant. À son arrivée l'enveloppe sera récupérée par l'équipe de direction pour les enfants de moins de 12 ans.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (console de jeux, téléphone portable, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la direction dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention : les vols, dégradation ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association. Le téléphone est récupéré sur la journée pour limiter le temps d'écran. Il est rendu sur un temps banalisé par jour en fonction de l'âge et des activités.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données presque quotidiennement sur le blog du séjour, et régulièrement accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Si vous tombez sur le répondeur merci de laisser un message précisant le nom de votre enfant et vos coordonnées.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Vous pouvez l'adresser au Centre Castel Landou 7 allée Toulouse Lautrec 33138 LANTON TAUSSAT, veuillez préciser le nom de l'enfant.

E-mail Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : ufoval.74.taussat@wanadoo.fr. Cette adresse peut être utilisée pour envoyer des documents en cours de séjour.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. La directrice publiera sur le BLOG la "lettre aux enfants", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique

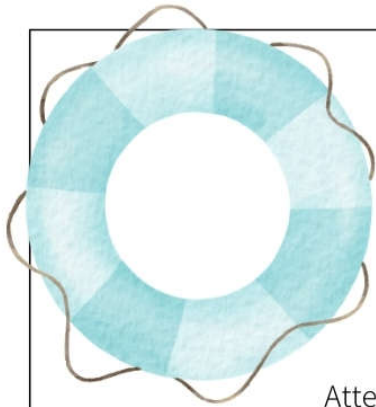
Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche trousseau (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...



Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLE
POUR LA TOILETTE	
Peigne et /ou Brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampooing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Coupe Vent	
Slips / Culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITES	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Sandales plastiques, vieilles baskets	1
Maillot de bain	1
Nu pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde 1 litre	1
LES PETITS +	
Paquets de mouchoirs	2
Serviettes de table	2
Lampe de poche	1
AUTRES	